



CA ASL du 10 Janvier 2024

Présents : Christine Roumilhac, Françoise LECLERC, Céline Erradi, Marie Paule Mulet, Pascal Bonne et Marc de Giovanni.

Absent excusé: Jean Claude Miremont

Absent: JC Levern

Invités permanents : Laurent Lesage, Stéphane Pihier

Quelles actions pour chaque membre du CA cette année?

- Céline : aidera en fonction du temps qu'elle pourra dégager. Plutôt en septembre prochain

- Marie Paule accepte pour ce CA le rôle de secrétaire

- Pascal annonce qu'il ne veut plus être vice président car pas d'intérêt.

- Françoise annonce qu'au mois d'août, elle démissionnera de sa place de Trésorière, d'où l'importance pour les membres du CA et pour la Présidente de connaître et comprendre tous les tâches que fait Françoise. Cela fait 22 ans qu'elle assure son rôle de trésorière à l'ASL.

Quelques tâches sont annoncées par Françoise : Salaires, impôts, taxes, visite médicale, carte Pro, honorabilité des animateurs non salariés.

Françoise est d'accord pour mettre Christine, la présidente, en copie de tous ses mails afin d'illustrer son travail au quotidien. Il est décidé que Christine, Marie-Paule et les RH prendront date pour une réunion avec Françoise pour lister toutes les tâches qu'elle fait à ce jour et se mettre à la recherche d'un ou d'une bénévole susceptible de la remplacer. ALERIS devrait pouvoir s'occuper de gérer tous les salaires.

Mise à jour du DUERP dont l'objectif est d'évaluer les risques professionnels. Le dernier date de 2020 . Il devrait être mis à jour à minima chaque année. Ce document a été envoyé à chaque président de section ayant des salariés pour informations et ajouts si besoins.

Actions prévues pour l'année en cours:

- mise en place d'une fontaine d'eau

- Boite à pharmacie pour chaque section sportive.

- projet de déploiement d'une formation des enseignants sur conduite à tenir en cas de harcèlement ou conflits internes.(à suivre car non budgété sur 1er semestre)

Contrat de travail pour CDD et CDI, nécessité de vérifier que l'ASL les a en totalité. Se rapprocher de chaque section sportive. Même chose pour les conventions (escalade..).

Règlement intérieur ASL doit être mis sur l'Intranet et remis sous format papier ou envoyé à chaque adhérent.

Le projet ALERIS dont la mise en place devrait être terminée en 2024 au niveau des sections, se substituera à Françoise concernant les salaires, les bulletins de paye et les arrêts maladie. Aujourd'hui, l'ASL a 23 salariés au total. ALERIS (notre prestataire RH) enverra directement dans le coffre fort de chaque salarié les bulletins de salaire (logiciel Edoc perso). Plus aucun envoi de bulletin de salaire par mail n'est autorisé. Une formation des sections est prévue le mardi 23 janvier avec les managers des sections concernées. (tennis, GR danse, tai chi, Gym plurielle et escrime. Le judo et le hand seront toujours fait par Françoise) C'est chaque section qui s'occupera de faire directement les virements pour les salaires. Pascal Bonne se chargera de la formation.

Augmentations salariales au 1er janvier :

- une augmentation de salaire est votée. Les sections qui ont des salariés pourront proposer une hausse de 3,5 % du taux horaire de leur salarié.

. Financement des coûts administratifs de l'administration ASL :

En 2024, en prévention d'une baisse de subvention communale, l'ASL administration doit trouver les moyens de financer ses dépenses couvertes à ce jour par une partie de la subvention de la ville. En 2024 l'ASL a des projets de réorganisation qui représentent des coûts (adhésion FFCO, Alexis, Assoconnect, futur salarié pour aider Françoise, médecine du travail ...)

- En 2023 la mairie a donné 30k€ à notre association. Le montant demandé cette année à la mairie reste de 30k€ mais le risque de forte baisse est à présager. Les subventions distribuées aux sections se feront uniquement sur présentation de projets concrets avec devis et ou factures. Seule la section Foot pourra bénéficier d'une aide de trésorerie.

- L'ASL fera participer chaque section ayant des salariés aux frais (Aleris et visite médicales = 12000€) il faudra demander aux sections concernées de budgéter cette dépense supplémentaire pour la saison 24/25. Cela se fera sous forme de prélèvement (?) par l'ASL sur le compte de la section au prorata du nombre de salariés et fonction des demandes particulières ayant engendré des frais supplémentaires (embauches, avenants, arrêt de Travail ...)

- Si ce n'est déjà fait, il sera demandé aux sections utilisant les infrastructures sportives de la ville de proposer une cotisation plus élevée aux non-louveciennois.

- Pour une participation équitable à la vie de l'ASL et aux services rendus par l'administration principale (flyers, communication, organisation générale, frais administratifs ..)Les sections verseront un montant de 5€ par adhérents à l'ASL (montant exact non défini) . Il faudra prévenir les sections pour qu'elles inscrivent cette dépense au budget 24/25. Cette somme ne sera prélevée par l'ASL qu'en début 2025 après toutes les inscriptions.

- **Événements prévus en 2024 ou à prévoir :**

- Céline Présidente de la section Foot, a pour projet un Tournoi de Foot les 18 et 19 Mai 2024 (Pont de l'Ascension) de 9h à 17h. 12 équipes seraient reçues le même jour. RV à prévoir avec la mairie pour l'organisation
- Fête du sport type « Les Olympiades » à Louveciennes pendant cette année des Jeux Olympiques en partenariat avec la mairie dans le module « mois Olympique » mi mai à mi juin . Sous quelle forme?

STATUTS :

Certaines sections ne font pas d'AG. Une partie des adhérents n'a donc pas les informations qui sont habituellement distribuées lors des AG. Une communication sous forme d'intranet pourrait être possible pour les adhérents (AG ASL) . A envisager aussi pour les membres du CA et les présidents de section (CA, statuts, règlement intérieur, contrat assurance...)

Déploiement d'Assoconnect:

Le projet de déploiement (ci joint) est acté et les formations commenceront auprès de toutes les sections avec 3 formateurs: Françoise, Jean Claude et Christine. Délai : avant fin mars toutes les sections auront au moins une première formation « adhérents et comptabilité » L'escalade et le badminton ont fini leur transfert et tout rentrera dans l'ordre rapidement avec le nouveau groupe dépendant sur AssoConnect.

Prochain CA : le 28 Février 2024

Fin du CA à 21h00 après avoir tiré les rois et mangé une galette offerte par Laurent Lesage...